

Gratentour

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine

Plan Local d'Urbanisme

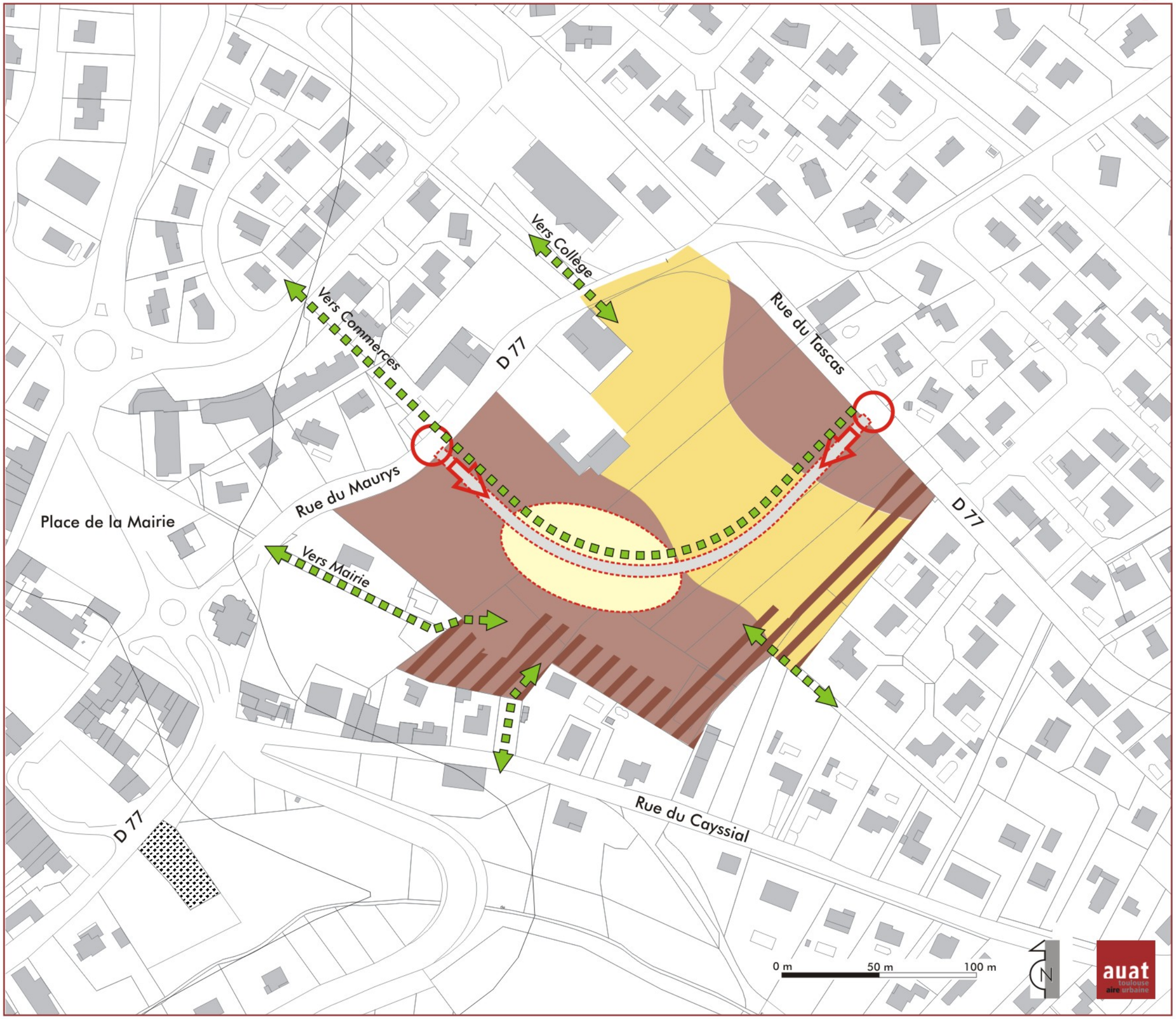
Révision du POS en PLU
approuvée par DCC du 11/04/2013

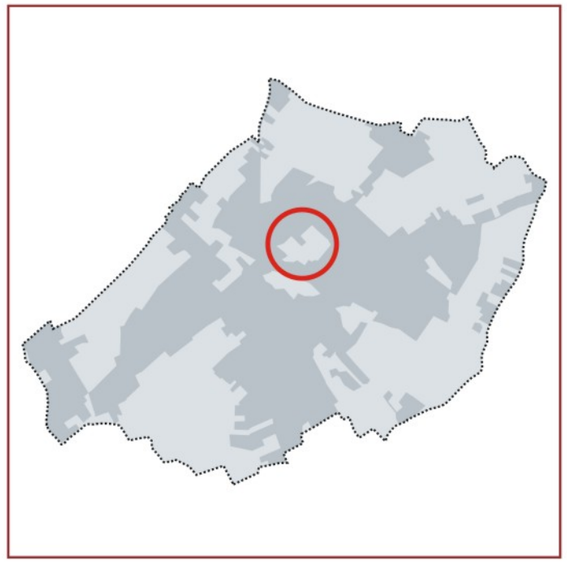
3 - Orientations d'Aménagement

3-A - Secteur 1AUa « Fourragères »

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

Gratentour - Orientations d'aménagement du secteur 1AUa "Fouragères"





Prescriptions urbaines et paysagères

- Créer un accès obligatoire et sécurisé sur les rues de Tascas et de Maury
- Créer une voirie (tracé de principe)
- Aménager un espace de centralité (tracé de principe)
- Principe de liaison douce piétons cycles
- Secteur mixte accueillant de l'habitat collectif et groupé
- Secteur mixte accueillant des maisons accolées et pavillonnaires
- Traitement qualitatif des franges avec les constructions avoisinantes